



Info_76_ED_2011-12
17 octobre 2011

Évaluation : des chercheurs demandent à Laurent Wauquiez de « reconsidérer les critères » employés par l'Aeres

Dépêche AEF 152645 du 05-07-2011

Une quarantaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs (1) font circuler depuis vendredi 1er juillet 2011, pour signatures, une lettre ouverte qui devrait être adressée formellement à la mi-juillet 2011 à Laurent Wauquiez, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour lui demander « de bien vouloir reconsidérer les critères d'évaluation » utilisés par l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur). Tout au moins veulent-ils « attirer [son] attention sur quelques-uns des critères que l'Aeres a retenus pour procéder à l'évaluation de l'activité scientifique des équipes de recherche et des établissements universitaires ». Ils affirment en particulier avoir « constaté que ces critères aboutissaient à la dévalorisation des équipes et des établissements », et en concluent que ces critères « paraissent révéler une ignorance des réalités de la recherche ».

Premier critère mis en cause : « l'âge moyen des doctorants ou des docteurs ayant soutenu pendant une période quadriennale et maintenant quinquennale ». Pour les signataires, « ce critère d'âge appliqué de façon mécanique est tout simplement irrationnel ». Ainsi, font-ils valoir, « dans nombre de spécialités, en sciences humaines notamment, avoir un minimum d'expérience de vie et donc plus de 30 ou 35 ans pour soutenir une thèse est un facteur favorable ». Dans ces conditions, « pourquoi les instances d'administration de la recherche ont-elles décidé de pénaliser ces chercheurs et les équipes dont ils font partie par ce mode de calcul ? », s'interrogent les auteurs.

Certains chercheurs « n'existent pas » pour l'AERES

La lettre ouverte signale aussi que, « concernant la reconnaissance des chercheurs, seuls sont pris en compte les statuts de maître de conférences ou de professeur. Les chercheurs 'produisants', qui ne sont pas sur ces postes d'enseignants-chercheurs (Prag, PRCÉ...), 'n'existent' pas et leurs publications ne sont pas prises en compte dans l'évaluation. » Ils ajoutent que « sont également ignorés les travaux de praticiens-chercheurs de terrain, bénévolement associés aux laboratoires ».

Les signataires relèvent enfin que « les travaux des professeurs émérites ne comptent pas non plus alors qu'ils ont généralement une notoriété, y compris internationale, et qu'ils contribuent au rayonnement de la France et de la francophonie dans leur domaine ». Pour les auteurs, « ne pas prendre en compte leurs travaux pour évaluer la recherche en France témoigne encore de l'irrationalité des critères d'évaluation ».

Anglais et IST : une « mainmise d'universités américaines » sur « ce qui légitime le discours scientifique » (Bernard Cerquiglini, AUF)

Dépêche AEF 155484 du 22-09-2011

L'utilisation de l'anglais comme langue scientifique universelle correspond à « la mainmise de certaines universités américaines sur les processus d'indexation, sur les revues, sur ce qui légitime le discours scientifique », estime Bernard Cerquiglini, recteur de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) lors d'une colloque organisé en marge du 50e anniversaire de l'AUF, jeudi 22 septembre 2011, à Montréal (Canada). Il constate que « le pouvoir est en d'autres mains, mais l'époque est bonne pour mener une critique, à l'heure de la diversité culturelle ». L'AUF entend ainsi se « battre pour que la culture scientifique soit prise en compte dans les travaux de l'Unesco sur la diversité culturelle ». Bernard Cerquiglini souhaite que les échanges de Montréal aboutissent à un projet qui vise « l'indexation, le développement et l'évaluation francophones pour l'innovation et la communication scientifique », une initiative qui pourrait prendre le nom d' « Idefics ». Une première démonstration de ce système pourrait être faite en juillet 2012 au Forum mondial de la langue française à Québec.

Ne retenir qu'une seule langue pour les communications scientifiques est censé renvoyer à une « idée d'économie », car cela permet aux anglophones de « ne pas former leurs chercheurs à une autre langue », signale Bernard Cerquiglini. Cela correspondrait aussi à une « idée de fraternité universelle » et à « l'idée qu'une langue est neutre ». Cette justification de l'usage unique de l'anglais pour la science « est une idée des années 1960 » posant « la langue comme simple outil d'échange d'informations ». C'est une « idée d'avant internet et les outils pour la traduction automatique, la fouille textuelle », fait valoir le recteur de l'AUF. Il critique également le supposé « gain économique » réalisé, qui n'existe que pour les anglophones. Par ailleurs, souligne-t-il, la communication scientifique ne signifie « pas seulement de lire un papier dans les colloques, mais de discuter ».

Vers une « science marketing » ?

Pour Jean-Pierre Desclés, directeur du laboratoire Lalic (Langues, logiques, informatique, cognition) de l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV), « avoir une seule langue pour la science est une catastrophe, avec des conséquences notamment économiques qui ne sont pas toujours vues par certains décideurs ». La science et l'innovation constituent « l'économie de demain », et « si les pays francophones n'investissent pas sur l'innovation », Jean-Pierre Desclés évoque le « risque d'aller vers la science marketing encadrée par les agences de notation et d'évaluation ». Ce serait alors une « certaine fin de la science, où il s'agirait de savoir comment on présente les choses pour favoriser ou éliminer telle tendance » scientifique.

« Le piège de l'anglais est qu'il ne fédère qu'en apparence, les gens se parlent et feignent de se comprendre », poursuit Jean-Pierre Desclés. Il rappelle que la science ne se résume pas à « des équations, des schémas ». La langue « joue un rôle tout à fait important », comme le montrent par exemple « les débats de chercheurs autour de la compréhension de la mécanique quantique ». Ainsi, « la science est aussi un travail sur l'ambiguïté des concepts ». À partir de là, « chaque langue construit ses propres représentations ». Il faut donc aller contre le « raisonnement idéologique » qui consiste à dire que « la science est universelle, neutre, que l'efficacité impose une langue universelle de communication, que des circonstances historiques ont fait choisir l'anglais, et que finalement le choix n'a pas d'importance ».

Actions possibles

Avec une langue universelle scientifique, « l'évaluation deviendrait plus facile et objective grâce au facteur d'impact, soit le nombre de fois qu'une personne est citée », critique Jean-Pierre Desclés. « Les agences d'évaluation et de notation doivent donc imposer, pour faciliter l'évaluation, un style de publication ». À cet égard, « la situation n'est pas bonne en France, avec l'Aeres qui impose pratiquement de prendre en compte uniquement les publications en anglais pour l'évaluation des chercheurs. Cette politique est en train de tuer l'innovation, et tout le monde ou presque est obligé de s'y soumettre. »

Plusieurs actions sont aujourd'hui possibles pour contrer la tendance hégémonique de l'anglais, fait valoir Jean-Pierre Desclés. Il propose de travailler sur la « fouille sémantique avec l'informatique afin de valoriser davantage des productions, ce qui permet d'envisager l'innovation de manière plus fine que le nombre de citations », en prenant en compte « les résultats » obtenus par le chercheur, « les hypothèses » émises, « les réalisations », etc. L'enjeu est de « découvrir l'information émergente, et non pas celle que tout le monde connaît ; c'est ça, la recherche de l'innovation ».

Autre idée avancée par Jean-Pierre Desclés, « rassembler dans un seul site, électronique ou également papier, toutes les productions publiées dans les pays francophones pour les sciences humaines et sociales, mais aussi pour les sciences dures qui pour la plupart sont passées à l'anglais ». Il préconise aussi de rendre possible, en complément d'une traduction en anglais, la traduction des travaux de recherche en d'autres langues quand un utilisateur en fait la demande. « Si dix ou quinze personnes demandent la traduction dans la même langue, le coût peut devenir relativement faible, soit une centaine d'euros plutôt que 1 000 à 1 500 euros. » « La France fait de la bonne recherche mais elle risque d'être de moins en moins visible, il faut réagir », avertit Jean-Pierre Desclés

Évaluation de la recherche : « La tyrannie du taux moyen de citation n'a pas de sens » (Stevan Harnad, université du Québec à Montréal)

Dépêche AEF 155544 du 23-09-2011

« La tyrannie du taux moyen de citation n'a pas de sens pour une évaluation ou une cartographie » de l'activité scientifique des chercheurs, estime Stevan Harnad, titulaire de la chaire de recherche en sciences cognitives à l'Uqam (université du Québec à Montréal) lors d'un colloque organisé en marge du 50^e anniversaire de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie), jeudi 22 septembre 2011, à Montréal (Canada). Pour lui, « cela a autant de sens que d'évaluer un étudiant en regardant les notes moyennes de l'école » dont il provient plutôt que ses propres notes. De plus, même pour « une revue avec un fort taux de citation, comme 'Nature', il y a des articles qui ne sont pas cités et d'autres beaucoup ». Si évaluer un

chercheur à partir de cela « n'a pas de sens », cela « a des conséquences pour les salaires, les subventions, les financements de chercheurs invités, etc. »

La « première règle » pour décider de critères d'évaluation « est de comparer des semblables, on ne peut pas comparer les sciences humaines avec les sciences physiques sans effets pervers », prévient Stevan Harnad. Plaidant pour « le développement de nouveaux indicateurs scientométriques », il souligne que « l'évaluation et la cartographie ne sont pas uniquement les citations, il existe beaucoup d'indicateurs ».

« Obsession de l'évaluation »

Pour Yves Gingras, directeur de l'Observatoire des sciences et des technologies à l'Uqam, « plus les indicateurs sont nombreux et convergents, plus ils sont adéquats à la réalité ». Il considère comme « fondamental » de créer « un index des revues francophones » comme proposé par l'AUF (voir infra) notamment pour avoir des éléments d'analyse du « comportement des chercheurs ». Le projet Idefics (indexation, le développement et l'évaluation francophones pour l'innovation et la communication scientifique) s'appuie en particulier sur la plate-forme « Erudit » de des universités de Montréal, Laval et Québec à Montréal, et le moteur de recherche Revel du laboratoire « Lalic » de l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV).

L'Observatoire des sciences et des technologies est une structure qui mesure la science. « Dans le monde européen actuel, et particulièrement en France, la bibliométrie n'est pas une évaluation de la recherche, c'est un outil de cartographie qui permet de comprendre les dynamiques de la science, ses tendances », poursuit Yves Gingras. Avec l'« obsession de l'évaluation », l'outil bibliographique « est devenu outil d'évaluation, en comptant le nombre d'occurrences ». De fait, « la sous-représentation des universités francophones » a été mesurée dans le service web of science de Thomson-Reuters et, depuis qu'Elsevier a lancé Scopus en 2004, le web of science « a augmenté sa couverture du nombre de revues de pays différents, mais cela ne suffit pas pour nous », argue-t-il.

Optimiser les investissements

Mais si l'idée de créer un index francophone semble bonne, cela n'a « pas d'intérêt de le faire en sciences dures » où presque toutes les publications sont faites en anglais, constate Yves Gingras : « un électron est le même pour un canadien ou pour un chinois, et il existe beaucoup de coopérations entre le Canada et la Chine sur ce sujet ». En sociologie par contre, cela peut en avoir car les problématiques traitées sont locales. L'idée de traduire systématiquement les articles en anglais pour être davantage visible au niveau international lui semble « illogique, absurde » car « les chercheurs américains qui s'intéressent à la France lisent les articles en français, ceux qui ne lisent pas en français ne s'intéressent pas aux articles sur la France ».

Au final, plaide Yves Gingras, nombreux sont ceux qui pensent la valorisation des travaux de recherche comme « un marché anglo-saxon auquel on ne peut avoir accès qu'en publiant en anglais ». Cette « idéologie » conduit à « se demander pourquoi [les chercheurs francophones] ne sont pas beaucoup cités par les Anglo-Saxons ». Au lieu de financer des traductions inutiles en anglais, mieux vaut « optimiser les politiques d'investissement ».

Pour Stevan Harnad, c'est surtout le développement de l'« open access » – ou mise à disposition à tous des publications de recherche – qui ouvrira de nouveaux horizons : « Quand toute la littérature sera disponible gratuitement, il n'y aura pas de Scopus d'Elsevier ou d'index francophone car tout sera indexé », et « beaucoup de choses seront possibles, y compris sur l'évaluation. »

Thomson Reuters lance un index de 25 000 ouvrages scientifiques, qui s'enrichira de 10 000 nouvelles références par an

Dépêche AEF 156384 du 11-10-2011

Thomson Reuters, « spécialiste des sources d'informations professionnelles et scientifiques », annonce le lancement de son « Citation Index Book » (index de citations d'ouvrages), une base de données référençant 25 000 ouvrages en sciences et sciences humaines et sociales, lundi 10 octobre 2011. L'index comprend des ouvrages à la fois électroniques et imprimés publiés depuis 2005. « Leur nombre devrait atteindre 30 000 d'ici à la fin 2011, et la base de données devrait s'enrichir de 10 000 nouvelles références chaque année », précise Thomson Reuters.

Cette nouvelle base de données vient compléter le « web of knowledge » (web de la connaissance) de Thomson Reuters, qui référence déjà 12 000 revues scientifiques internationales à comité de lecture et 150 000 actes de colloques. « Les travaux des chercheurs en sciences humaines et sociales vont pouvoir ainsi bénéficier d'une visibilité accrue », souligne l'éditeur, précisant que dans ces disciplines,

« les ouvrages académiques jouent un rôle important dans la recherche, fournissant à la fois un état de l'art scientifique dans certains domaines et les dernières découvertes dans d'autres ».

L'index des citations d'ouvrages s'accompagne de plusieurs outils de recherche et d'analyse. Un moteur de recherche permet d'interroger les citations et notes de bas de page, par exemple pour savoir « qui cite vos recherches », illustre l'éditeur. Il peut aussi être utilisé pour « identifier la publication à la source d'une théorie ou d'un concept », ainsi que pour « mesurer l'influence de ses propres travaux, comme de ceux des collègues ou concurrents ». En termes d'analyse, des outils comme le « rapport de citations » et la « carte des citations » fournissent « une vision instantanée des citations pour un individu ou une institution », ainsi que leur « facteur d'impact ». « En outre, poursuit Thomson, les universités et les instituts de recherche peuvent connecter au nouvel index le catalogue de leurs propres bibliothèques et leurs collections de livres électroniques ».

L'un des « grands chantiers » de l'Aeres est celui de la notation des unités de recherche (Didier Houssin

Dépêche AEF 155871 du 29-09-2011

« L'Aeres [Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur] réfléchit à la question de la recherche clinique : il n'y a pas de raison qu'elle soit le parent pauvre de l'évaluation de la recherche. » C'est ce que déclare Didier Houssin, président de l'agence, jeudi 29 septembre 2011, lors d'une rencontre avec la presse. « Il faut arriver, dans les années qui viennent, à organiser une évaluation spécifique de cette recherche hospitalière si importante », ajoute-t-il. L'agence commence aussi à réfléchir aux « très grandes infrastructures de recherche internationales, qui posent la question de savoir comment les évaluer », ainsi qu'aux « nouveaux objets créés par le programme d'investissements d'avenir ». A priori, Didier Houssin pense qu'« un labex ou une unité de recherche, cela se ressemble », mais il estime que « l'Aeres peut aussi porter un regard sur l'impact des investissements d'avenir sur le système d'enseignement supérieur et de recherche dans son ensemble », pour savoir par exemple s'il aura joué son rôle d'« effet de levier » et d'« effet de locomotive ».

L'un des « grands chantiers » du moment est celui de la notation des unités de recherche. « Nous y réfléchissons en interne. Le conseil y a consacré deux heures voici deux jours, après deux séminaires internes sur le sujet », indique Didier Houssin. « Le principe de la note semble recueillir un assentiment général car elle est discrète – c'est une lettre [A+, A, B ou C], pas une note aussi précise qu'un 12 sur 20 –, elle est accompagnée d'un rapport et elle résulte d'un consensus. Le problème qui se pose est que le lien logique entre les notes multi-critères et la note globale n'apparaît pas assez clairement. Faudrait-il faire état plutôt d'un 'profil' combinant plusieurs notes, comme 'ABA', ou 'ABAC' ? »

« De toute façon, si nous ne mettons pas de notes, d'autres le feront, avec peut-être moins de rigueur », poursuit le président de l'Aeres, songeant notamment que cette notation pourrait être faite alors « par ceux qui décident et qui financent ». Aussi affirme-t-il que « l'Aeres ne doit pas refuser cette responsabilité », sachant que « la question est plus dans les usages de la notation que dans la notation elle-même ». Nicole El Karoui-Schvartz, membre du conseil de l'agence, renchérit en disant qu'« il y a encore du travail à faire pour éduquer les décideurs et les instances sur la notation ». « L'ANR [Agence nationale de la recherche] ne doit pas restreindre tel ou tel appel à projets aux seules équipes notées A ou A+ », illustre-t-elle. « Nous avons une grande responsabilité de l'usage qui est fait de la notation. L'idée que l'on puisse prendre de vraies décisions sur un seul indicateur, il commence à y en avoir marre ! »

Évaluation du CNRS et de l'ANR

Pour l'heure, l'Aeres engage l'évaluation du CNRS et de l'ANR, qui restent les deux seules institutions de recherche à ne pas avoir été évaluées par l'agence. « Le CNRS va bientôt terminer son auto-évaluation, et nous achevons la constitution d'un comité de visite, qui sera largement international », précise Didier Houssin. « Ce comité pourrait visiter le CNRS au début de décembre prochain, pour un rapport qui serait rédigé en janvier 2012. » S'agissant de l'ANR, Didier Houssin signale que « la procédure est la même », mais que « le comité d'évaluation sera presque exclusivement composé de personnalités étrangères ».

Autre dossier important : la validation des procédures d'évaluation des personnels. L'Aeres aura recueilli au 31 octobre 2011 l'ensemble des documents décrivant les pratiques actuelles, transmis par les établissements, les organismes de recherche et instances d'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs. « Nous comptons élaborer après analyse un document partagé avec tous ceux qui peuvent avoir un avis sur la question, d'ici à l'automne 2012 », indique Didier Houssin. Il signale aussi que « l'Inra (Institut national de la recherche agronomique) s'est montré intéressé à être un terrain d'expérimentation », mais il ajoute qu'« il faut d'abord éclaircir certaines questions, comme par exemple la portée juridique de ce qu'est la 'validation' ».

Enfin, l'Aeres a en projet des « évaluations transversales », permettant d'embrasser par exemple toutes les unités ou les formations d'un même domaine, « par exemple les mathématiques, l'histoire médiévale ou l'archéologie en France ». « Mais la question qui se pose ici est de savoir si ces évaluations transversales sont à aborder par disciplines, ou si elles doivent l'être plutôt par grandes thématiques, qui ont l'avantage d'être plus interdisciplinaires », indique Didier Houssin

Évaluation : une pétition contre la notation des laboratoires par l'Aeres est relayée par Sauvons la recherche

Dépêche AEF 1585404 du 11-10-2011

« Les laboratoires de recherche ne veulent plus être notés » : tel est le titre d'une pétition mise en ligne le 4 octobre 2011 par SLR (Sauvons la recherche). La démarche, « fruit d'une réflexion collective menée au sein d'une unité de recherche Inra (Institut national de la recherche agronomique), est destinée à interpeller l'ensemble de la communauté scientifique », indique SLR. L'initiative en revient au collège de direction de l'Igepp (Institut de génétique, environnement et protection des plantes), un projet de « très grande unité » de recherche associant l'Inra, Agrocampus Ouest et l'université Rennes-I, qui doit démarrer officiellement le 1er janvier 2012 et qui a été noté « A » lors de son évaluation par l'Aeres (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), en janvier 2011. Mardi 11 octobre 2011, la pétition recueille 47 signatures.

En dernière étape de l'évaluation des unités de recherche, indique la pétition, l'Aeres « attribue des notes aux laboratoires » en utilisant pour cela « une notation multicritérisée : aux 4 indicateurs (production, attractivité-impact, gouvernance, stratégie et projet) est ajoutée une note globale ». Les notes attribuées peuvent être « A+ (très bon niveau), A (haute qualité), B (bon laboratoire) et C (laboratoire dont la qualité devrait être améliorée de manière importante) ». La pétition rappelle que « ces notes sont rendues publiques sur toute la durée qui sépare deux évaluations, soit quatre ans (cinq ans pour les années à venir) ».

Les notes sont « Réductrices et éliminatoires »

Les raisons pour lesquelles la pétition s'oppose à ces notes sont multiples. « Les notes sont réductrices », explique le texte de la pétition, faisant valoir que « l'activité de plusieurs dizaines – voire de centaines d'agents – de la recherche et l'enseignement supérieur sur un quadriennal est réduite à une simple note après examen d'un dossier contraint en taille et une visite rapide des experts ». Elles sont aussi « simplificatrices » car « malgré l'approche multicritère proposée par l'Aeres, les rapports des experts (souvent très argumentés) sont simplifiés à une note. La conséquence est que les notes supplantent les explications scientifiques ».

Par ailleurs, « les notes infantilisent » et « imposent des comparaisons », alors que « l'objectif de l'évaluation n'est pas de comparer les laboratoires entre eux mais d'évaluer chacun d'entre eux pour les faire progresser ». Elles sont aussi « éliminatoires » au sens où, « par exemple, les projets déposés au grand emprunt ne concernent que les laboratoires 'bien' notés (A+ ou A) ». Les auteurs de la pétition signalent à ce sujet que « certaines agences de financement (comme les régions) se basent également sur cette simple note ». Ils y voient aussi « une variable d'ajustement » : « L'État a décrété que seuls 10 % des laboratoires pouvaient accéder à l'excellence. Il est ainsi aisé de noter A+ 10 % des laboratoires pour satisfaire cet objectif purement comptable. »

Le « Challenge » : « Rendre excellents tous les laboratoires »

Enfin, ils dénoncent le fait que « les notes sont discriminatoires » et « démobilisatrices ». « Les agents appartenant à des laboratoires 'mal' notés se sentent montrés du doigt », expliquent-ils, tandis que « les jeunes en recherche d'un laboratoire d'accueil pour leur formation (master, doctorants, post-doctorants...) tournent leur choix vers les laboratoires 'bien notés' avant même de lire en détail les argumentaires scientifiques du rapport des experts ». Sans oublier qu'une « note disqualifiante [va] avec une perte de moyens sur les années suivantes, ce qui a des effets dévastateurs sur la motivation scientifique et l'investissement humain. »

Pour les pétitionnaires, cette notation « vise à laisser de côté les laboratoires qui rencontrent temporairement des difficultés », alors que « c'est justement ceux-ci qui ont besoin de davantage de soutien plutôt que les structures stables et déjà excellentes ». Ils avancent aussi que « ces notes ne mesurent pas l'excellence de la recherche » : « L'excellence est multifactorielle et dépend des activités propres à chaque laboratoire. Comment donner des notes similaires ou différentes à des recherches en agronomie ou en médecine, en environnement ou en mathématique théorique, en recherche fondamentale ou appliquée ? » Enfin, les auteurs estiment que « le challenge n'est pas de se contenter de 'garder les structures excellentes, mais bien de 'rendre excellents' tous les laboratoires ». Selon eux, « la notation Aeres va à l'encontre de cet objectif ».